

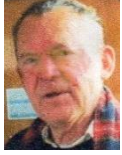


# La lettre de l'APPP

## Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Pleurtuit

N° 5

21 décembre 2018



### Edito

Par François LEFEVRE

L'année 2018 se termine. C'est l'heure pour beaucoup d'entre nous de désarmer nos bateaux ou de les mettre au sec. L'heure aussi de préparer l'inventaire des choses à faire avant la nouvelle saison. En attendant les fêtes de fin d'année arrivent et, avec elles, l'heure où les familles, toutes générations confondues, se retrouvent autour du sapin de Noël.

Joyeuses fêtes à toutes et à tous. Nous souhaitons à tous nos pêcheurs des pêches abondantes et pourquoi pas miraculeuses. Aux plaisanciers et aux voileux, des courses prôches ou lointaines, côtières ou au grand large avec du soleil, du vent et des conditions météo idéales.

En attendant bon Noël 2018 et bonne année 2019.

### AU SOMMAIRE DE CETTE LETTRE :

- La nouvelle composition du Conseil d'administration [Voir l'article ...](#)
- Les activités programmées en 2018 [Voir l'article ...](#)
- Dernière minute, réunion conférence le 28 décembre, le monde de la pêche et ses contraintes. [Voir l'article ...](#)
- Barrage de la Rance et travaux de canalisation [Voir l'article ...](#)
- Rance et environnement [Voir l'article ...](#)
- Les recettes de Joëlle : Saint-Jacques à l'orange. [Voir l'article ...](#)
- Brèves nautiques [Voir l'article](#)
- Liens utiles [Voir l'article ...](#)
- Petites annonces [Voir l'article ...](#)
- Pour adhérer à l'APPP [Voir l'article ...](#)



### La nouvelle composition du Conseil d'administration et du bureau.

Par Guy ALBARET

Voici, pour tous nos adhérents, la nouvelle composition du conseil d'administration et du bureau telle qu'elle résulte de notre assemblée générale du 24 novembre et du conseil d'administration qui a suivi le 4 décembre dernier. Notez que le nombre maximum de membres de ce conseil a été porté à 15 par les membres de l'assemblée. Nous remercions chaleureusement Gérard MARIAS pour les services rendus à notre association au titre d'administrateur depuis ... . Nous souhaitons une bonne arrivée au sein de ce conseil à nos deux nouveaux administrateurs nouvellement élus : Michel LEBLANC et Claude SABLÉ !

M. Guy ALBARET, vice-président,  
M. Michel LEBLANC,  
M. Christian BOUCHARA, secrétaire adjoint,  
M. Pierre COMPAGNON, trésorier,  
Mme Joëlle DESOTEUX,  
M. Daniel HEMERY,  
M. Richard LECOINTE,  
M. François LEFÈVRE, président  
M. Pierre LOISEL,  
M. Alain PONTGÉLARD, vice-président adjoint,

M. Claude SABAU,  
M. Claude SABLÉ, trésorier adjoint,  
M. Jean-François VALENTIN, secrétaire.

Nos adhérents peuvent lire le PV de délibérations de notre assemblée générale et les interventions faites par MM. Jean-Pierre Bernard Hervé, adjoint au maire en charge des activités nautiques de Pleurtuit, et Jean-Marc Herculain, président de la station SNSM de Saint-Suliac, en cliquant sur le liens ci-après, [PV de délibération AGO du 24 novembre 2018](#).



## Les activités programmées en 2019.

Par Claude SABAU

J'ai le plaisir de vous présenter les activités prévues en 2019 :

Deux conférences débat sur la sécurité nautique au printemps 2019 ( première journée le 13 avril)  
Sortie ASLAB du 27 avril au 5 mai  
Sortie nautique Taden avec barbecue le 11 mai  
Sortie ASLAM les 17 et 18 juin  
Sortie nautique Chausey (week-end) les 29 et 30 juin  
Sortie Anse des Sévignés (journée) le 13 juillet  
Barbecue australien au Montmarin (midi) le 3 août  
Sortie pêche bateaux volontaires et repas sous barnum le soir le 7 septembre



## Dernière minute : réunion- conférence organisée par l'UNAN le 28 décembre à 17 heures 30 à Saint- Lunaire avec Pascal Leclerc ; le monde de la pêche et ses contraintes.

Par Jean-François VALENTIN



On se souvient que Pascal LECLER, président du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins d'Ille et Vilaine était venu échanger avec nos adhérents le 16 mars dernier sur le sujet « La pêche et ses acteurs ». Pour tous ceux qui avaient manqué cette réunion ou qui souhaiteraient connaître l'évolution de ce sujet « explosif » dans le contexte 2019-2020 (Brexit, hausse du GO, obligation de débarquement) qui nous concerne tous, voici donc l'occasion d'assister à une nouvelle réunion-conférence organisée par la ville de Saint-Lunaire, l'Unan et le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins, le 28 décembre à 1730 heures à Saint-Lunaire, au Centre culturel Jean Rochefort (entrée gratuite). On y abordera le thème **Le monde de la Pêche et ses Contraintes : mieux se connaître pour une cohabitation intelligente sur le domaine maritime, notre bien commun**. Venez nombreux !

[Pour en savoir plus ...](#)



## Barrage de la Rance et travaux de canalisation.

Par Guy ALBARET

- **Chenal rétréci afin de sécuriser l'accès à l'écluse.** EDF procède à la rénovation des 2 ducs d'Albe situés côté mer, d'octobre à avril 2019, afin de sécuriser l'accès à l'écluse du barrage de la Rance. Ces travaux sont réalisés durant la période où la fréquentation de l'écluse est la moins importante pour limiter la gêne occasionnée. [Pour en savoir plus ...](#)
- **Un nouvel onglet pour retrouver les niveaux d'eau en Rance depuis le 5 novembre.** [Pour en savoir plus ...](#)
- **Les levées de pont de 8h, 12h, 14h, 17h et 18h sont supprimées** du lundi au vendredi jusqu'au 31 décembre 2018, à l'exception du mardi 25 décembre. [Pour en savoir plus ...](#)
- **Dysfonctionnement sur la vanne aqueduc côté bassin de l'écluse de l'usine marémotrice :** EDF indique avoir certes, quelques problèmes résiduels sur les vannes aqueducs mais ceux-ci sont mineurs et ne nécessitent en aucun cas une fermeture de l'écluse sur une période aussi longue que celle que nous indiquions

dans notre dernière lettre. A ce jour, aucune intervention n'est planifiée. Espérons que tout ira bien et que ce dysfonctionnement ne nécessitera pas à nouveau une longue intervention.

- **Travaux sur la canalisation en Rance** : on peut penser à une reprise des travaux début 2019 des travaux sur la canalisation en Rance. Les bungalows de chantier sont réapparus à l'entrée du Minihic. **Dernière minute ! La reprise des travaux est confirmée.** Le maître d'ouvrage est autorisé à poursuivre les travaux jusqu'en novembre 2019 et notamment doit assurer la coupure des tronçons situés entre les pieux 17 et 26, la reprise des souilles et la soudure subaquatique de nouveaux tronçons, en janvier et février 2019. La mise en service de la canalisation est prévue en mars. [En savoir plus ...](#)



## Rance et environnement.

Par Alain PONTGELARD

### Dernières nouvelles de Rance environnement : curage du Lyvet 3 et encadrement du plan quinquennal par un comité scientifique.

#### Plan de gestion sédimentaire de la Rance :

A partir du rapport de la mission interministérielle commandé par Ségolène Royal en octobre 2016, le ministère de la transition écologique a chargé le préfet de la région Bretagne de la mise en œuvre du plan résultant de ce rapport. Ce plan de l'ETAT comporte 3 étapes :

De juillet 2017 à juillet 2018 : curage de Lyvet 3 et mise en place des préalables (financement, maîtrise d'ouvrage, conseil scientifique)

De juillet 2018 à juillet 2023 : mise en œuvre d'un plan expérimental de 5 ans comprenant :

Extractions de sédiments 50.000 m<sup>3</sup> / an soit 250.000 m<sup>3</sup> sur 5 ans

Programme de recherche et développement (conseil scientifique) supportant les opérations d'extraction, devant préciser la dynamique sédimentaire et apporter les éléments de définition de la 3<sup>ème</sup> étape.

De 2024 à 2043 (date de renouvellement de la concession du barrage) : mise en œuvre d'un plan de gestion durable des sédiments et de restauration de l'estuaire.

L'organisation mise en place est voulue participative mais présente une grande lourdeur administrative : COPIL\* coprésidé par le préfet de région et le président de la région Bretagne, comité des financeurs, maîtrise d'ouvrage (EPTB), 2 entreprises retenues comme « assistance à maîtrise d'ouvrage », commission de contrôle de l'assistance à maîtrise d'ouvrage\*, sous-commission\* dédiée à l'intérieur de la commission locale de l'eau. Les associations et les élus participent aux instances ci-dessus marquées \*

A fin décembre 2018, la réalisation du plan est la suivante : Parmi les préalables, la maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'EPTB Rance, Frémur, Baie de Beausais et le conseil scientifique a été installé et a commencé ses travaux ; il existe toujours un problème de finalisation des financements ; Le curage de Lyvet 3 a pris une année de retard en raison aussi de difficultés de financement ; afin de ne pas augmenter le retard, l'opération a été confiée à COEURE ; cette opération est en cours et progresse normalement.

La mise en œuvre du plan expérimental prend actuellement du retard ; il semble difficile de tenir les volumes à extraire lors de la première annuité juillet 2018 / juillet 2019. Cependant, un rattrapage de ces volumes pourra sans doute être réalisé dès la seconde annuité.

### Votre association met à la disposition de ses membres à jour de leur cotisation :

- 2 barnums (10 places assises et 65 places assises) participation 60 euros pour 3 jours.
  - 2 survies classe 2 (6 places) participation 70 euros la semaine
  - 1 chaise autonome de montée au mât (top climber) pas besoin d'un second équipier (prêt gratuit)
- Pour tout renseignement ou réservation, contactez Alain au 06 80 21 78 08



## Les recettes de Joëlle : Saint-Jacques à l'orange

Par Joëlle Désoteux

## Orange et Saint-Jacques pour une entrée festive et acidulée.



**Préparation : 20' - Facile - Pour 2 personnes.**

### Ingrédients

**Saint-Jacques pour 2 personnes**

6 noix de Saint-Jacques - 1 orange - 40 g de beurre sel - poivre.

### Préparation de la recette

Tailler les zestes d'orange et les blanchir (départ eau froide, amener à ébullition et égoutter)

Lever les suprêmes de l'orange et récupérer le jus

Cuire les Saint-Jacques au beurre noisette 5 minutes.

Assaisonner.

Retourner les noix plusieurs fois pendant la cuisson

Arroser les Saint-Jacques régulièrement avec le beurre.

Débarrasser les noix sur assiette et verser dessus le beurre de cuisson pour les garder au chaud.

Déglacer la poêle avec le jus d'orange et ajouter les zestes blanchis.

Ajouter une noix de beurre à feu doux.

Replacer les Saint-Jacques dans la poêle et arroser avec le beurre d'orange.

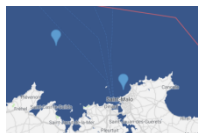
Dresser dans des coupelles avec des suprêmes et des zestes et napper de beurre d'orange.

### Quelques mots sur la recette

Encore une belle entrée de fêtes avec ces **Saint-Jacques justes sautées au beurre noisette** et servies avec une sauce à l'orange et quelques zestes blanchis. Vous pouvez aussi remplacer le poivre noir par un **poivre de Sichuan** ou un **poivre de Timut**.

## Brèves nautiques

**Deux Avrnavs en vigueur** dans notre zone : N° 5334 en vigueur du 2/12/18 [En savoir plus ...](#); N° 5259 en vigueur du 20/11/18 [En savoir plus ...](#)



En outre, **dix-huit Avinavs en cours** entre Saint-Briac et la Baie de Cancale. [En savoir plus ...](#)

**Le classement de salubrité des zones de production des coquillages vivants** pour la consommation humaine dans le département d'Ille et Vilaine a fait l'objet d'un arrêté en date du 4 décembre dernier qui peut être consulté en cliquant sur le lien ci-après. [En savoir plus ...](#)

**ASLAM : L'association des sports et loisirs adaptés de la Manche** tient son assemblée générale annuelle

Le SAMEDI 12 janvier 2019 partir de 10 h 30, Salle communale de ST AMAND rue Robert Lebis. Si vous adhérez ou voulez adhérer à cette association avec qui l'APPP entretient des liens anciens et conduit des activités communes n'hésitez pas à vous y rendre. En savoir plus ...



**Pêche à la coquille en Baie de Saint-Malo** : la page du site de la préfecture a été mise à jour le 5 décembre dernier. Une modification d'horaire concerne la pêche CSJ sur le gisement de Saint Malo qui passe de 8h/14h à 8h/15h.

[Pour en savoir plus ...](#)

**Les mouillages à Chausey** : Désormais, l'archipel de Chausey est géré en AOT et cinq secteurs abriteront 196 mouillages individuels et trois lignes d'embossage qui pourront recevoir 92 bateaux visiteurs. Les mouillages forains sont interdits dans le Sound à l'exception du Trou du Cochon, tout au nord du Sound, et de Port Homard et Port Marie à l'extérieur. Une redevance sera perçue en 2019 pour l'entretien des mouillages. Pour en savoir plus, consulter l'excellent guide Chausey Plaisance que l'on peut télécharger ici [En savoir plus ...](#) ainsi que l'arrêté préfectoral et le règlement de police [ICI](#) et [ICI](#).

**Dernière minute** : Le magasin partenaire « Marine Impact » à La Richardais est fermé durant la saison hivernale, nous vous informerons en début d'année de sa réouverture.

**ATTENTION !** il vous reste quelques jours pour informer le service Mouillage de la ville de Pleurtuit si vous occupez un emplacement d'annexe dans l'un des box en place à l'Anse du Poriou ou du Montmarin :



## **Important**

Le service Mouillages de la ville réalise un recensement des rangements d'annexes.  
Si vous occupez une place, merci de bien vouloir en informer le service en lui communiquant le numéro du box que vous occupez.

Un emplacement **non recensé au 31 décembre prochain sera réattribué.**

Le service mouillage de la Mairie de Pleurtuit reste à votre disposition au  
02 99 88 76 76 ou à [mouillages@pleurtuit.com](mailto:mouillages@pleurtuit.com)



## Liens utiles.

**Avis urgents aux navigateurs :** <https://www.premar-atlantique.gouv.fr/avis-urgents-aux-navigateurs>

**Télécharger les avis mensuels aux navigateurs :**

[Récapitulatif des AVINAV au mois de novembre émis par PREMAR Manche](#)

[Récapitulatif des AVINAV au mois de novembre émis par PREMAR Atlantique](#)

**Télécharger les AVINAV hebdomadaires :**

[Récapitulatif hebdomadaire S51 Manche](#)

[Récapitulatif hebdomadaire S51 Atlantique](#)

**Météo marine :**

**Ventusky :** <https://www.ventusky.com/48.582;-2.059>

**Météo Consult :** [Météo-Consult \(zone côtière St. Malo\)](#)

**Windfinder :** <https://fr.windfinder.com/>

**Météo France marine :** <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-marine/bulletin>

**Windguru :** <https://www.windguru.cz/112>

**Jersey shipping forecast :** <https://www.gov.je/weather/Pages/Shipping.aspx>

**Comité départemental des Pêches maritimes et des élevages marins d'Ille et Vilaine :** <http://cdpmem35.fr>

**Préfecture - Plaisance, Pêche et loisirs nautiques :** [Lien de la page " Plaisance, pêche et loisirs nautiques" de la préfecture](#)

**Nos partenaires :** <http://www.appp-pleurtuit.fr/partenaires-appp-new.html>

**Notre partenaire Marine Impact (Vente en ligne et magasin à La Richardais) :** <http://www.marine-impact.com/>

**Notre partenaire, le chantier naval Saint-Samson Plaisance à Plover :** [www.chantiernavalssp.fr](http://www.chantiernavalssp.fr)

**GIZC :** <http://rancecotedemeraude.fr/>

**APPP Pleurtuit :** <http://www.appp-pleurtuit.fr/>

**UNAN Manche :** <http://www.unan-manche.com/>

**Marées à Saint-Malo :** <http://maree.info/52>

**Niveaux en Rance ;** [Lien d'accès à la page Niveaux en Rance](#)

## Petites annonces.

[Publier ici vos petites annonces nautiques.](#)

Nous proposons cette nouvelle rubrique pour permettre à nos adhérents de partager leurs petites annonces à caractère strictement nautique SVP : bateau à vendre, matériel à céder, recherche de corps-mort, demande d'équipier ... Passer vos petites annonces en adressant un message à [secretariat@appp-pleurtuit.fr](mailto:secretariat@appp-pleurtuit.fr)

Limitez votre texte à une cinquantaine de mots, précisez votre nom, prénom, n° d'adhérent à jour de votre cotisation (!) et joignez une photo éventuelle (140 x 140 pixels maximum). Votre annonce paraîtra le mois suivant dans notre lettre.



**4 avril 2018 - Vends annexe pliable Nautiraid, modèle NRX 190**

Contacteur Guy A. au 06 09 92 43 05

**20 décembre 2018 – URGENT ! L'APPP cherche un local pour le stockage de son matériel**

Votre association recherche un espace abrité et protégé d'une dizaine de mètres carrés environ pour stocker du matériel : barbecue, tentes et barnum, radeaux de survie etc. Termes et conditions à discuter avec Alain Pontgélard au 06 80 21 78 08 ou à proposer en vous adressant à [secretariat@appp-pleurtuit.fr](mailto:secretariat@appp-pleurtuit.fr) . Merci !

## Pour adhérer.

Merci de remplir le bulletin accessible au moyen du lien ci-après, accompagné d'une photo d'identité et du règlement, à adresser au siège de l'association (adresse in fine) :

<http://www.appp-pleurtuit.fr/adhesion-appp.pdf>

## Pour télécharger les lettres précédentes.

[Lettre N°1](#)

[Lettre N°2](#)

Association des Plaisanciers et Pêcheurs de Pleurtuit – 9 chemin des Clos Fleuris, 35730 Pleurtuit

Adresse électronique : [appp@appp-pleurtuit.fr](mailto:appp@appp-pleurtuit.fr)

Association type loi de 1901 – N° W3540019

Si vous ne désirez plus recevoir ce type de message et voulez vous désinscrire de notre liste de diffusion, veuillez ouvrir le lien ci-après :

[Me désinscrire SVP](#)